



**Titre:** Un exemple des savoirs des matrones réunionnaises : l'art d'avoir de beaux enfants

**Auteur:** Laurence Pourchez, Inalco

**Revue:** *Anthropologie des savoirs des Suds*, numéro 2

**Dossier:** Le rôle des savoirs du Sud dans la durabilité humaine, écologique et planétaire

**Numéro dirigé par** Obrillant Damus (Université d'État d'Haïti, Université de Sherbrooke, Université Laval), Christine Focquenoy Simonnet (Université Lille 2), Chen Qiang (Université de Sanya), Joseph P. Saint-Fleur (Académie de Lille), Catherine Thomas (Association Comprendre et Soigner en Situation Transculturelle), Renata de Melo Rosa (Instituto Maria Quitéria)

**Éditeur:** Les Éditions de l'Université de Sherbrooke (ÉDUS)

**Année:** 2025

**Pages:** 33 - 60

**ISSN:** 2817-4070

**URI:** <https://hdl.handle.net/11143/23276>

**DOI:** <https://doi.org/10.17118/11143/23276>

 Cet ouvrage est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons [Attribution 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

# UN EXEMPLE DES SAVOIRS DES MATRONES RÉUNIONNAISES : L'ART D'AVOIR DE BEAUX ENFANTS

---

LAURENCE POURCHEZ, INALCO

[laurence.pourchez@inalco.fr](mailto:laurence.pourchez@inalco.fr)

**Résumé :** Dans l'Océan indien, à La Réunion, jusqu'à la fin des années 1970, les accouchements étaient pratiqués à domicile par des matrones. Actrices incontournables de l'éducation des femmes, de la venue au monde des tout-petits, elles étaient également celles qui transmettaient les savoirs culturels associés à la première partie du cycle de vie, des théories de la conception aux techniques de maternage présentes durant les premiers mois de la vie des enfants. Cet article présente une partie de ces savoirs : ceux qui concernaient la reproduction et la manière de concevoir de beaux enfants dans un contexte qui était alors encore marqué par la colonisation.

**Mots-clés :** Anthropologie, fécondité, île de La Réunion, transmissions culturelles, colonisation.

**Abstract:** In the Indian Ocean, in Reunion Island, until the end of the 1970s, births were performed at home by traditional midwives called *matrones*. Key players in the education of women, in the birth of toddlers, they were also those who transmitted the cultural knowledge associated with the first part of the life cycle, from theories of conception to mothering techniques present during the first months of children's lives. This article presents part of this knowledge: that which concerned reproduction and the way of conceiving beautiful children in a context which was then still marked by colonization.

**Keywords:** Anthropology, fertility, Reunion Island, cultural transmissions, colonization.

## INTRODUCTION

L'île de La Réunion, territoire français de l'Océan indien possédant le statut de département d'Outre-Mer depuis 1946, était, lors de son premier peuplement, à partir de la seconde moitié du 17<sup>ème</sup> siècle, une terre initialement<sup>1</sup> vierge de toute occupation humaine. De cette époque aux années 1980, les accouchements se sont déroulés principalement<sup>2</sup> à domicile. Ils étaient assurés par des matrones, femmes d'expériences qui étaient formées à l'art des accouchements (en créole réunionnais : *ramasser les petits enfants*<sup>3</sup>) par une aînée dont elles étaient l'apprentie, parfois durant plusieurs années<sup>4</sup>. Elles avaient également pour rôle de transmettre divers savoirs féminins associés aux corps, celui de la femme et celui de son enfant à naître.

Parce qu'elles donnaient la vie et qu'elles accompagnaient les femmes du début de leur grossesse jusqu'aux premiers mois de la vie de leur enfant, ces *femmes-sages*, comme on les nommait également en créole, sont toujours, malgré leur disparition progressive depuis le début des années 1980, toujours extrêmement présentes dans les discours, récits et traditions réunionnais<sup>5</sup>.

J'ai eu, du début des années 1990 à 2015<sup>6</sup>, le privilège de pouvoir recueillir les savoirs de celles qui étaient sans doute les dernières matrones encore en vie dans l'île. La démarche scientifique employée<sup>7</sup> s'appuyait sur des enquêtes, de type qualitatif, comprenant récits de vie (filmés pour certains) et entretiens semi-directifs ainsi que certaines reconstitutions opérées

1. Jusqu'à preuve du contraire.

2. Des sages-femmes jurées sont néanmoins attestées dans l'île à partir des années 1715 et une école de sages-femmes ouvre ses portes à Saint-Denis de La Réunion en 1905.

3. Plusieurs orthographies du créole réunionnais sont possibles selon la proximité du niveau de langue employé avec le français. Les expressions rapportées ici étant issues d'une forme acrolectale du créole, je choisis ici d'employer une orthographe basée sur la langue française.

4. Voir notamment, outre le documentaire intitulé *La femme-qui-aide et la matrone* (2000), Pourchez, 2002, 2011a et 2011b.

5. Pourchez, 2002.

6. Cette période correspond aux enquêtes conduites lors de mes études doctorales à l'EHESS (sous la direction de Suzanne Lallemand) puis post-doctorales (au CNRS, laboratoire APSONAT du MNHN). Mon post-doc s'étant achevé en 2003, j'ai poursuivi ces recherches jusqu'à ma nomination à l'Inalco à Paris en 2015. Elles ont été interrompues en raison du décès de la dernière matrone avec laquelle je travaillais.

Dans cet article, l'âge attribué aux matrones est celui qui était le leur quand nos entretiens ont commencé, sachant que ma collaboration avec certaines, comme Andréa (96 ans au début de nos entretiens) ou Henriette (sans doute 98 ans – elle ne connaissait pas son âge avec certitude- quand nous nous sommes rencontrées), a duré plusieurs années.

7. Car, pour celles et ceux qui en douteraient encore, l'anthropologie est bien une science possédant une méthodologie spécifique, des protocoles analytiques, une épistémologie. Voir à ce sujet, Young, 2020.

à partir de poupées ou de dispositifs spécifiques (tels que ceux utilisés dans les écoles de sages-femmes du type dit de Mme du Coudray<sup>8</sup>) pour les techniques obstétricales.

Il s'agira, dans cet article, de présenter les traditions réunionnaises associées à l'art d'avoir de beaux enfants, de mettre en lumière une partie, peu présentée dans la littérature, des savoirs<sup>9</sup> des matrones, lesquels sont souvent délaissés dans les recherches anthropologiques comme s'ils constituaient, comme les recherches traitant des conduites de maternage, un « petit sujet » (Lallemand, le Moal, 1981).

Les savoirs dont il sera question ici font partie de l'héritage laissé par les matrones. Ils en constituent une partie importante, celle qui concernait l'enfant à naître, futur bébé dont la survie et l'aspect physique à la naissance constituaient des enjeux capitaux pour les familles, à une époque marquée d'une part, par un taux élevé de mortalité infantile et d'autre part par la colonisation et une hiérarchisation sociale fondée sur la couleur de la peau.

Cet article comprend deux parties : je développerai tout d'abord quelques exemples de savoirs transmis aux femmes afin de permettre un développement harmonieux et une esthétique de l'enfant à naître et du nouveau-né, puis je replacerai ces savoirs dans le cadre général de ceux associés aux logiques du corps enceint. Ils constitueront notre *fil d'Ariane*, ces savoirs étant représentatifs et sans doute à l'origine de normes et de valeurs toujours plus ou moins présentes au sein de la société réunionnaise.

Quels étaient ces savoirs ? Leur transmission est-elle toujours présente de nos jours ? En quoi sont-ils représentatifs de logiques toujours présentes dans la société réunionnaise ?

8. Voir la description du dispositif : <https://www.mnhn.fr/fr/mannequin-pedagogique-d'accouchement>.

9. Les savoirs généralement présentés étant ceux associés à la naissance physique des enfants.

## LES SAVOIRS DES MATRONES

### *UN CHAMP D'ÉTUDES FINALEMENT PEU INVESTIGUÉ*

De nombreux historiens, essentiellement européanistes, ont étudié les savoirs traditionnels associés à la naissance ou la manière dont étaient, jadis, pratiqués les accouchements (par exemple Gélis, 1984, 1988, ou Morel, 2013). En outre, comme le note Pascale Hancart-Petitet (2011b) les années 1980 ont vu la publication, Outre-Atlantique, de nombreux travaux anthropologiques consacrés à la naissance. En France, cette anthropologie de la naissance a été notamment portée par les travaux de Nicole Belmont (1971), de Suzanne Lallemand (1977, 1991), de Françoise Loux (1978). Pour autant, assez peu de publications anthropologiques ont été consacrées aux savoirs traditionnels des matrones, à ceux qui étaient transmis par ces femmes, le seul ouvrage commun sur la question ayant été publié en 2011 sous la direction de Pascale Hancart-Petitet avec pour objectif de revisiter ces savoirs afin de comprendre

« Comment, et pourquoi se construisent les pratiques des matrones actuellement » (Hancart-Petitet, 2011 : 11).

Dans le contexte des sociétés créoles, outre mes propres travaux, les savoirs des matrones ont été étudiés par Paola Lavra (2009) pour la Martinique, ou plus récemment par Obrillant Damus (2021) qui envisage la collaboration entre matrones haïtiennes et obstétriciens.

Mais de ces savoirs, la part qui nous intéresse dans cet article est sans doute la moins documentée. En effet, si la plupart des publications nous renseignent sur la manière dont étaient conduits les accouchements, sur les techniques obstétricales employées, la période qui précède la naissance, de la conception de l'enfant aux premières contractions, puis les pratiques destinées à influencer l'aspect physique à venir du nouveau-né ne sont que rarement décrites si ce n'est dans les travaux d'Elisabeth Ewonbé-Moundo (1991). Pour autant, c'est durant la grossesse des futures mères, dans les conduites effectuées de manière à donner une esthétique particulière au bébé, dans la transmission souvent familiale, et toujours présente de nos jours, d'une partie de l'héritage des matrones, des savoirs destinés à favoriser le développement du futur bébé, son esthétique à venir, que se révèlent certaines représentations ou valeurs toujours présentes dans la plupart des sociétés et *a fortiori* dans la société réunionnaise.

## DES TRANSMISSIONS CULTURELLES

A La Réunion, les savoirs concernant ce qui était considéré comme la beauté de l'enfant à naître s'inscrivaient dans un ensemble plus vaste qui était celui de l'éducation de la future mère. Dès l'annonce de la grossesse, un lien s'établissait entre la future parturiante et celle qui allait mettre son enfant au monde. Au sein des familles, de nombreux tabous étaient respectés, religieux notamment, qui avaient souvent pour conséquence une absence de communication et de transmission intergénérationnelle des savoirs associés à la sexualité et à la maternité. Les savoirs transmis par les matrones venaient alors pallier un tabou familial, lequel générait un manque de communication et d'éducation sexuelle.

Jusqu'aux années 1980 et le passage systématique à des accouchements effectués, dans des maternités, par des sages-femmes diplômées et formées à la biomédecine, la matrone était donc tout à la fois une éducatrice qui transmettait les savoirs associés à la fécondité et à la maternité, une accompagnante durant le temps de la grossesse, une accoucheuse quand venait le temps de mettre l'enfant au monde, une psychologue qui répondait aux questions et aux angoisses de la future mère, une puéricultrice qui formait les jeunes mères aux premiers gestes de maternage et qui attribuait aussi des soins aux nouveau-nés. A ces différents temps correspondaient également des savoirs qui étaient dispensés sur un mode proche de l'initiation, chaque étape, chaque palier dans le savoir acquis en amenant un autre.

Ces savoirs concernaient la conception des enfants, le temps de la grossesse, les précautions à observer, que celles-ci soient d'ordre médical, alimentaire, comportemental ou associées à des critères esthétiques eux-mêmes générés par le contexte social.

## ENTRÉE DANS LA SEXUALITÉ ET THÉORIES DE LA CONCEPTION

Jusqu'aux années 1970, voire 1980, peu d'informations (voire aucune) étaient données par les mères à leurs filles qui se mariaient. Tout discours ou éducation à la sexualité était considéré comme des *zistoirs salaud* (des choses sales, grossières) et il convenait de ne pas en parler. L'entrée dans la sexualité se faisait fréquemment au moment du mariage et les relations sexuelles hors mariage étaient cachées. Dans certaines familles, il revenait à la mère, le soir du mariage de sa fille, de venir la trouver afin de lui expliquer les événements sur le point d'advenir lors de la nuit de noces, la conduite à tenir. Mais très souvent, au moment de leur mariage, les jeunes filles ne sachant que fort peu de choses de la sexualité et des mécanismes de la procréation, elles sollicitaient, quelques jours avant la cérémonie, les matrones afin d'avoir des informations sur ce qui était nommé le devoir conjugal. Celles-ci possédaient alors un rôle majeur dans leur éducation et, de manière plus large, dans la société.

Même le jour du mariage, durant la soirée qui suivait la célébration religieuse, dans la salle verte<sup>10</sup>, la mère de la mariée était garante des bonnes mœurs. Si, par exemple, une panne électrique venait à survenir, celle-ci devait immédiatement venir s'asseoir entre les jeunes époux afin que rien de fâcheux (baiser ou rapprochement entre les époux avant la nuit de noces) ne puisse arriver. De même, au lendemain des noces, c'est elle (parfois la belle-mère de la jeune mariée, parfois même la matrone) qui venait vérifier, sur les draps, la trace de la consommation du mariage et de la virginité perdue de la nouvelle épouse. Alors, seulement, la jeune mariée pouvait revêtir la robe bleue qui signifiait que tout s'était passé avec honneur et dans les règles sociales admises.

Lors de l'entrée dans la sexualité, le rôle des matrones était donc fondamental. Elles transmettaient en effet les connaissances, les représentations culturelles liées à la conception d'un nouvel être humain, leur description, leur symbolique. Or, les idées associées à la fabrication de l'enfant, l'importance et le rôle dévolu à chaque sexe dans ce processus constituent pour nous de précieux indices en termes de place accordée à chacun des géniteurs dans la société. Ils nous renseignent également sur le ou les système(s) de pensée propre(s) au peuple étudié.

Par exemple, en Europe, de l'antiquité au XIX<sup>ème</sup> siècle, coexistent deux systèmes, que l'on rapporte à Hippocrate et Aristote. Si pour Hippocrate, antérieur à Aristote, l'apport parental est double et équilibré, les idées défendues par Aristote reposent sur une inégalité des sexes, sur une supériorité de l'homme dans le processus de reproduction.

C'est l'homme qui, par son sperme, apporte la vie. Le rôle de la femme est alors de nourrir le foetus par l'apport régulier de sang menstruel. Cette première représentation de la génération dominera en Europe jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup>, voire du XIX<sup>ème</sup> siècle. Nicole Belmont (1988), explique la diffusion et la persistance de la théorie aristotélicienne, les théories populaires européennes de la conception, par leur reprise dans un ouvrage rédigé au XIII<sup>ème</sup> siècle par Albert Le Grand et largement diffusé en Europe, le *Grand Albert*. Cet élément est pour nous d'une grande importance car le *Grand Albert* était encore, dans les années 1990, fréquemment cité par certain(e)s aîné(e)s et présent dans les foyers réunionnais. Aristote pourrait donc, bien involontairement, être à l'origine d'une partie des théories populaires réunionnaises de la reproduction, théories qui étaient transmises par les matrones, aux jeunes femmes.

Selon les matrones dont j'ai pu recueillir les récits de vie et les savoirs, la conception pouvait également être présentée comme le résultat d'une bénédiction divine : on pense aux célèbres saints européens consacrés à la fécondité, Greluchon, Phallier et Foutin, aux noms évoca-

10. Une salle verte est une salle, souvent éphémère, construite en extérieur à partir d'une structure qui peut être faite de bambous ou de bois, laquelle est recouverte de palmes de cocotiers, de palmiers, de feuilles de bananiers. Ces constructions ont pour but de contenir les convives lors des mariages ou des fêtes familiales.

teurs (J. Gélis, 1984 : 60). Ces cultes, ainsi que l'attribution de la grossesse à une intervention surnaturelle laisseraient supposer que la grossesse n'est pas uniquement la simple conséquence d'un rapport sexuel : elle nécessiterait également une bénédiction de la future mère, une intervention divine, comme celle de saints catholiques. Car, et ceci est quasiment de l'ordre des universaux, la stérilité était et demeure toujours le plus souvent (même si ce n'est pas le cas) attribuée aux femmes.

#### **L'ART DE FAÇONNER... DES GARÇONS**

Jadis, la naissance d'un garçon était -surtout s'il s'agissait d'un premier-né- et demeure, même de nos jours dans certaines familles, très valorisée ainsi qu'en témoigne Andréa, née en 1906 et qui était âgée de 98 ans à l'époque de cet entretien :

« Quand le bébé était né, le papa partait dire ça à tous ses camarades... Quand c'était un garçon, le papa était plus content ! Parfois la maman non, mais le papa oui ! Il était plus content d'avoir un garçon plutôt qu'une fille. Par exemple, moi, j'avais un neveu, sept filles durant, il a pas eu de garçon. Hé bien, quand la septième est née, il était tellement en colère de ne pas avoir eu un garçon qu'il a dit qu'il ne dirait rien à personne ».

A la naissance d'un garçon, il était d'usage de tirer deux coups de fusil afin d'annoncer la naissance à tous les habitants du village. En revanche, si le nouveau-né était de sexe féminin, il était jugé inutile de gaspiller des munitions...

Aussi, les matrones étaient-elles souvent rapidement sollicitées après le mariage. Les jeunes épouses venaient demander conseil, afin de savoir comment procéder pour mettre au monde un bébé de sexe masculin. Les réponses semblent avoir été assez diverses, selon les matrones interrogées. Certaines, comme Andréa, préconisaient des relations sexuelles à la lune montante :

« A cause que quand la lune *i* monte, le... ça que le père *i* apporte... *l'é* plus fort. C'est comme pour les bichiques<sup>11</sup>. Quand la lune monte, *na* plus de bichiques ! »

Mais d'autres, comme Thérèse, née en 1913, âgée de 89 ans à l'époque des entretiens, souriaient à l'évocation du rôle de la lune et préconisaient plutôt la consommation d'aliments très salés.

C'était parfois le futur père qui venait demander conseil, parfois même après la constatation de la grossesse, comme si le sexe de l'enfant pouvait être déterminé et changer *in utero*. Mais comme le disait, non sans malice, Marie-Ange, 99 ans à l'époque de nos entretiens :

11. Petits alevins qui sont péchés à l'embouchure des ravines et consommés en Kari.

« Quand c'est fait.... C'est fait ! »

## LE TEMPS DE LA GESTATION

### *L'ANNONCE*

Dès lors que la grossesse était constatée, il était d'usage d'enseigner la prudence. Ainsi, les matrones apprenaient aux jeunes femmes à attendre quelques semaines avant d'annoncer leur grossesse. De même, il était recommandé de ne pas préparer trop tôt l'arrivée du bébé. Certaines jeunes femmes déclaraient encore, au début des années 2000 que préparer trop tôt berceau ou vêtements était susceptible de porter malheur. Les médias, les réseaux sociaux et les nouveaux rites, notamment celui du baby shower, popularisé par les réseaux sociaux, ont eu raison de la prudence.

Les précautions, également relevées, dans la médecine traditionnelle française par Françoise Loux (1978), se rapprochent de celles concernant l'annonce de la future maternité et visaient à ne donner aucune indication sur la date ou la période supposée de l'accouchement. Ce silence se justifiait notamment par la crainte d'attaques sorcellaires.

En 2024, et même si les conduites des futures mères tendent à évoluer très rapidement, les appels téléphoniques des auditeurs lors des créneaux de libre antenne d'une station de radio très écoutée dans l'île laissent supposer que la peur des sorts est toujours bien présente comme en témoignaient, récemment, plusieurs appels d'auditeurs qui rapportaient que des nœuds de vacoas<sup>12</sup> avaient été enterrés devant la *kaz* d'une femme enceinte. Cet usage, très ancien, qui visait, par le nœud effectué sur le végétal, à empêcher que la naissance d'un enfant se passe dans de bonnes conditions, est donc toujours bien présent.

### *PREMIER CONTACT*

Le premier enseignement dispensé par les matrones auprès des futures mères était généralement constitué par divers conseils de prudence. En effet, la grossesse, surtout si elle était récente, était jugée précaire et susceptible de se terminer prématurément par une fausse-couche. Les précautions à respecter étaient d'autant plus nombreuses et impératives que la femme enceinte était une primipare. La grossesse était alors vue comme une période de marge, au sens de Van Gennep (1909 : 24) durant laquelle la femme enceinte, sortie de l'enfance, n'était pas encore mère et demeurait donc fragile. Et c'est cet état de vulnérabilité qui justifiait l'ensemble des prescriptions, précautions et interdits qui étaient généralement

12. *Pandanus*.

transmis par les matrones et qui, dès lors que la grossesse était constatée, touchaient la future mère, et dans certains cas le futur père<sup>13</sup> ; mesures préventives liées à la recherche d'un équilibre corporel, à l'alimentation, à l'espace, au corps, précautions d'ordre médical, symboliques ou magico-religieux qui persistaient jusqu'à la venue au monde de l'enfant.

Il s'agissait, au travers des différentes dispositions prises au sein de la famille, de s'assurer de la santé de la mère, de la beauté et de la conformité de l'enfant à venir, *Callipédie* dont la logique peut être analysée selon différents modes : certaines clefs interprétatives sont d'abord à rechercher dans la ou les médecine(s) des siècles passés. Ainsi, certaines représentations et précautions, que je détaillerai plus loin, se retrouvent dans de nombreuses aires géographiques et se rapprochent de ce que l'on a appelé la « théorie des signatures », médecine des semblables théorisée dans l'Europe de la Renaissance par Paracelse à partir d'un fond de médecine traditionnelle. Ainsi, le vin est en Europe assimilé au sang (remplacé par le rhum à la Réunion), le plantain (de par ses nombreuses graines) est réputé en Chine, assurer la fécondité et est, en quelque sorte l'équivalent de l'ovaire de la femme.

Dans d'autres cas, les précautions à observer étaient la conséquence de représentations liées aux humeurs et à leur équilibre (comme par exemple, l'importance accordée, dans l'île, au sang de la femme enceinte).

D'autres savoirs, transmis par les matrones, concernaient la communication entre la future mère et son enfant à naître et il est intéressant de noter que ces savoirs font écho à des études menées de nos jours en psychologie du développement<sup>14</sup>. En effet, les études consacrées à la psychologie de la grossesse montrent que la communication entre la mère et son enfant est censée s'établir, le plus souvent, vers le deuxième ou le troisième mois. Elle se manifeste au travers des comportements alimentaires : envies, dégoûts. Or, pour bon nombre de jeunes femmes interrogées<sup>15</sup> à La Réunion, les femmes doivent, lorsqu'elles sont enceintes, établir leur régime en fonction des réactions de leur enfant.

Les données collectées mettent d'abord en évidence un triangle mère / enfant / pourvoyeur de nourriture (que l'on peut supposer être le père -biologique ou social-). Et aux premières relations entre la mère et son bébé, au respect des interdits, vont venir s'ajouter des précautions liées au(x) système(s) thérapeutique(s) et de représentations du corps en vigueur dans la société.

La nécessité d'observer certaines précautions se justifiait d'abord, à la Réunion comme en Europe (Gélis, 1984), par une représentation de la grossesse qui l'assimilait à un état

13. Pour les précautions concernant le futur père, je renvoie le lecteur à Pourchez, 2002.

14. Voir par exemple, Mehler et Dupoux, 1990.

15. Lors d'enquêtes effectuées à La Réunion de 1994 à 2019.

pathologique. On dit toujours, en créole réunionnais, d'une femme qui a des contractions, qu'elle est *malade*, le même terme étant parfois également toujours utilisé, dans la France actuelle pour les vaches qui sont sur le point de mettre bas...

Les matrones enseignaient qu'il convenait, par une thérapie parfois à base de plantes ou par une médecine des contraires, de *rafraîchir*<sup>16</sup>, par certains aliments, le corps trop chaud de la future mère, d'éviter les nourritures diurétiques qui pourraient provoquer un déséquilibre des humeurs (le sang notamment) voire la naissance prématurée ou la mort de l'enfant.

Dans ce même registre thérapeutique, les savoirs inculqués à la femme enceinte concernaient également le comportement sexuel des parents, comportement qui était régi par les représentations de la conception et de la fabrication de l'enfant.

Ainsi, de nombreuses matrones conseillaient des rapports sexuels modérés durant la grossesse. L'enfant à naître devait, comme s'il s'agissait de la prise d'un médicament, être fortifié par des apports réguliers de sperme. Toutefois, les matrones insistaient sur le fait que le fœtus ne devait pas sentir les relations sexuelles car ces dernières étaient susceptibles de provoquer des fausses couches.

Mais au-delà des précautions à prendre et peut-être afin de les justifier, tout se passait, pendant la grossesse, comme si le corps de la mère et le corps de l'enfant étaient indissolublement liés, comme si chaque acte de celle-ci pouvait avoir des répercussions sur celui-là, croyance extrêmement répandue dont les envies étaient la manifestation la plus évidente.

#### **ENVIES ET CONTRARIÉTÉS**

Lors des transmissions qui s'opéraient durant la grossesse des mères, les matrones insistaient sur la nécessité de respecter les envies. Ces dernières étaient d'ailleurs reconnues et acceptées tant chez les femmes que chez les hommes. Chez les hommes, la présence des envies était interprétée comme faisant partie de l'ensemble des rites et événements menant le mari à devenir père, comme une manière, pour lui, de vivre sa future paternité.

Cette croyance aux envies n'est pour autant pas uniquement réunionnaise. Elle se retrouve en d'autres lieux, à d'autres époques et si dans l'*Histoire des animaux*, Pline avait déjà effectué le rapprochement entre imagination de la mère et apparence des enfants, elle est également présente en Europe, à Madagascar, en Afrique, en Asie du Sud-Est (Pancino, 1997, Ravololomanga, 1992)... Ainsi, dans de nombreuses cultures, toute contrariété ou frayeur

16. *Rafraîchir*, en créole réunionnais ne signifie pas donner de la fraîcheur, mais rechercher un équilibre des humeurs, la grossesse étant considérée comme une période durant laquelle le corps de la femme est instable et vulnérable.

provoquée par un spectacle inhabituel est supposée s'imprimer sur le corps de l'enfant ou pire, le déformer. En conséquence, les phénomènes liés à l'imagination et au regard sont particulièrement craints pour ce qu'ils peuvent être à l'origine de la naissance de monstres.

Bien que relevant d'une même logique qui relie étroitement le corps de la mère et le corps de l'enfant, les envies se distinguent des contrariétés. Le terme *envie*<sup>17</sup>, désigne, à La Réunion, comme en Europe ou à Madagascar, soit les traces laissées sur le corps de l'enfant par un désir non satisfait de la mère, soit un besoin impérieux, le plus souvent alimentaire. L'envie doit être absolument satisfaite faute de quoi l'enfant naîtra marqué, à l'endroit du corps où sa mère aura posé la main au moment où l'appétence s'est manifestée. Les envies se manifestent selon plusieurs modes. Susceptibles d'apparaître chez les deux géniteurs de l'enfant, elles sont massivement considérées comme susceptibles d'avoir des conséquences tangibles sur le physique de l'enfant. Elles sont, dans certains cas, attribuées au bébé qui, au travers de l'envie maternelle, fait état d'un choix ou d'une préférence alimentaire. Même lors de mes enquêtes les plus récentes (2018, 2019) et chez les jeunes femmes les plus influencées par la société moderne, ce savoir demeure et toute tache présente sur le corps de l'enfant est immédiatement interprétée en termes d'envie.

La manifestation d'envies est tout de même plus courante chez les femmes qui, si elles remettent en cause certaines traditions, tiennent celles relatives aux envies pour véridique.

Dans de nombreux témoignages, les envies sont plutôt attribuées au fœtus, comme si ce désir impérieux était dicté par l'enfant lui-même.

Les témoignages abondent, toutes générations confondues, même si certaines femmes sont un peu sceptiques, mais *a posteriori* elles interprètent quand même toute tache présente sur le corps de leur enfant en termes d'envie. En règle générale, la notion d'envie apparaît comme particulièrement prégnante dans la population et le rôle du père, pourvoyeur de la chose désirée, est ici fondamental. Certaines le mettent d'ailleurs en cause en cas de marque sur le corps de l'enfant : car si l'envie, visible sur la peau du bébé, dénote une symbiose, une étroite relation entre le corps de la mère et celui de son enfant, la tache est aussi, pour de nombreuses jeunes femmes, le reflet d'un manque dans le comportement du mari qui n'a pas su contenter son épouse. Tout se passe ici comme si le père était en faute, les envies relevant alors d'une sorte d'accompagnement de la grossesse par le géniteur de l'enfant. Les conséquences des envies sur le corps de l'enfant sont souvent bénignes et se caractérisent par une ou plusieurs taches de forme ou de couleur particulière. Selon de nombreuses interlocutrices, ces marques s'atténuent ou se font plus nettes selon les saisons et le type d'envie non satisfaite : dans le cas d'une envie de morue, présente sur la jambe d'un petit garçon, elle est, m'a raconté sa mère, plus visible le vendredi que les autres jours.

17. Zanvi.

Les désirs alimentaires de la femme enceinte sont alors impératifs et portent le plus souvent sur des aliments étranges (par exemple du riz cru), aigres (des cornichons, des margozes), exotiques (des fraises) ou hors saison, manifestations qui sont la marque d'un état particulier, d'une période de marge durant laquelle la femme est particulièrement sensible aux éléments extérieurs.

Les *contrariétés*, déjà mentionnées dans les traités de médecine de la Renaissance sont les conséquences de l'imagination maternelle, d'émotions intenses, de pensées ou de spectacles effrayants sur le physique de l'enfant. D'autre part, si certains pères m'ont rapporté avoir eu des envies, et avoir observé, sur leur progéniture, des traces, conséquences de ces envies, les contrariétés et leur influence sur l'aspect de l'enfant semblent être le fait des seules femmes et appartenir aux savoirs des femmes.

Le type de témoignage diffère ici, selon l'âge de la personne interrogée. S'il s'agit d'une femme ayant dépassé la cinquantaine, elle attribuera plutôt les contrariétés à une émotion violente, au spectacle d'un handicapé, d'une personne malade ou contrefaite. Car, comme l'affirme Clémence, 60 ans, 11 enfants,

«Parce que si vous avez une contrariété pendant votre grossesse, ça se répercute sur l'enfant.»

Aimée, 52 ans au moment de nos entretiens, se souvient de cette femme, enceinte de jumeaux, qui avait vu une cafetière. Celle-ci s'était renversée et l'enfant était né avec la marque du café répandu sur la cuisse. Elle rapporte également que le prêtre de la paroisse disait :

«Une femme, pour avoir un bel enfant, il faut que la maman, pendant la grossesse, soit très sage, pas méchante. Comme la maman était pendant la grossesse, l'enfant naîtrait pareil».

Clara, elle aussi âgée de 52 ans, attribue le fait que sa fille soit venue au monde avec le visage plat, au fait qu'elle détestait rester couchée pendant sa grossesse et qu'elle s'imaginait, en restant allongée, écraser son enfant. Mes interlocutrices les plus jeunes sont, quant à elles, plus sensibles à la télévision, aux films d'horreur ou de science-fiction. Lors des enquêtes effectuées au début des années 2000, la série télévisée x-files était citée au premier rang des spectacles dangereux. Elle a, semble t-il, provoqué de nombreuses malformations chez les nouveau-nés... En 2005, Clara attribuait la naissance difficile de son fils, gravement handicapé, à une accumulation de contrariétés et de spectacles effrayants.

A La Réunion, si les discours attribuant une responsabilité maternelle à l'aspect de l'enfant à la naissance semblent être en régression<sup>18</sup>, la transmission des savoirs associés aux envies alimentaires est toujours bien présente. Mais outre les précautions associées aux envies et aux contrariétés, les matrones transmettaient d'autres savoirs, qui concernaient tant la future mère que le géniteur de l'enfant : ceux associés aux prescriptions, aux proscriptions et aux interdits, que ceux-ci soient d'ordre comportemental ou religieux.

## **LES LOGIQUES DU CORPS ENCEINT : LES SAVOIRS ET LEUR RELATION AU SACRÉ**

### ***PRÉCAUTIONS, PRESCRIPTIONS ET PROSCRIPTIONS***

Le temps qui entoure la naissance était, et demeure de nos jours, une période sensible, extrêmement ritualisée, au cours de laquelle dominent des précautions et de nombreux interdits, de type alimentaire ou liés à des conduites, à des rituels. Le système traditionnel, transmis entre femmes et notamment par les matrones, concernait à la fois la génitrice de l'enfant et son géniteur. Elle présentait d'importantes interconnexions entre les pratiques familiales et thérapeutiques, religieuses et magico-religieuses voire sorcellaires.

Les précautions et interdits faisaient souvent référence à la transmission possible de certains caractères à l'enfant. Sur le plan symbolique, les différentes mesures s'organisaient selon deux axes susceptibles de se situer soit dans le champ de l'alimentation, soit dans celui de l'espace et du corps. Elles pouvaient en outre être soit d'ordre métaphorique (interdire aux femmes enceintes de cueillir un fruit en le détachant de l'arbre, ce serait arracher l'enfant du ventre de sa mère), soit d'ordre métonymique (interdire à la femme enceinte de regarder certains spectacles violents de peur que l'enfant à naître soit lui-même agressif ou que la peur de sa mère s'imprime sur son corps) ou encore d'ordre analogique (éviter de donner à la femme enceinte des pattes de crabe à manger, de peur que l'enfant ne naîsse avec des jambes malformées semblables à celles de ces bêtes).

A l'inverse, certains aliments étaient recommandés car susceptibles soit, de maintenir l'équilibre du corps, soit de favoriser le développement de l'enfant.

Les interdits alimentaires ont été regroupés dans le tableau ci-dessous :

18. Selon l'enquête conduite en 2019.

Interdits	Conséquences sur l'enfant
Ne pas consommer de citrons	Ils provoqueraient des contractions et l'enfant naîtrait avec la peau fripée.
Ne pas manger de crabes ou de crustacés	L'enfant aurait, à la naissance, une peau rouge et abimée qui, deux ou trois jours après la naissance, commencerait à peler.  L'enfant risque d'avoir la colique.
Ne pas manger de <i>brèdes</i> , de <i>brèdes chou-chou</i> en particulier <sup>19</sup>	L'enfant aurait la peau rugueuse et fripée.
Ne pas manger de <i>brèdes sonj</i> <sup>20</sup>	<i>Idem.</i>
Ne pas manger de <i>zourit</i> <sup>21</sup>	La peau de l'enfant serait rouge et fripée.
Ne pas manger d'aubergines	La peau de l'enfant aurait l'aspect du <i>margoz</i> .
Ne pas manger de <i>margoz</i> <sup>22</sup>	Elle serait granuleuse.
Ne pas manger de piment	Risque d'échauffement du corps de la mère, l'enfant risque de naître couvert de <i>gratèl</i> <sup>23</sup> .
Ne pas manger de gingembre	L'enfant risquerait de naître avec des doigts ou des orteils surnuméraires.
Ne pas manger de civet de canard	L'enfant serait victime de diarrhées.

Outre l'évidente importance de l'aspect esthétique de l'enfant, du risque de contagion, par magie sympathique susceptible de s'opérer entre l'aliment prohibé et le risque encouru (si la mère consomme des crustacés, l'enfant aura la peau rouge et fripée), une continuité semble exister entre la nécessité de la régulation thermique du corps de la mère et le danger pour l'enfant en cas de rupture, par la génitrice, de l'interdit alimentaire. En effet, l'étiologie de la *gratèl*, souvent invoquée, la définit comme la conséquence d'une impureté intérieure, d'un sang trop épais. Les aliments prohibés sont donc ceux qui risquent soit de transmettre cer-

19. Le terme de *brède* (ou *brèd*) est employé, de manière générique, pour toutes les sortes de feuilles comestibles (généralement préparées et cuisinées en fricassée, avec de l'ail, de l'oignon, du gingembre, parfois de la tomate).

20. Feuilles de taro (*colocasia*).

21. *Zourit* : poulpe (*octopus*).

22. *Margoz* : *momordica balsamina*, de la famille des cucurbitacées, légume à peau granuleuse qui présente de nombreuses aspérités. Le *margoz* est consommé en salade ou en achards.

23. *Gratèl* : le mot *gratèl* désigne généralement l'ensemble des affections cutanées se manifestant par la peau qui pèle, qui gratte, qui devient rouge.

taines de leurs propriétés négatives à l'enfant, soit de l'échauffer<sup>24</sup>. On observe également, au travers du risque de magie sympathique, différentes analogies possibles, en cas de rupture d'interdit, entre l'enfant et l'aliment ingéré par la mère. En cela, les interdits alimentaires se distinguent des précautions et proscriptions de type comportemental car si, comme nous le verrons plus loin, les interdits liés au corps semblent être à analyser en termes de métaphore ou de métonymie, ceux qui se rapportent à l'alimentation relèvent davantage de l'analogie possible entre un aliment donné et l'enfant à naître.

En effet, les prescriptions et proscriptions, transmises par les matrones, ne se limitaient pas à l'alimentation et la réputation d'extrême perméabilité de la future mère à l'environnement extérieur nécessitait d'autres mesures. Le respect scrupuleux de ces précautions était garant de la conformité de l'enfant à naître.

Les différents interdits liés à l'espace et au corps relevaient de la même logique que les proscriptions alimentaires. Ils étaient le reflet des risques liés au passage physique, à la naissance de l'enfant. Ainsi, à La Réunion l'importance quasi-universelle relevée, par Nicole Belmont (1989 : 8) de la dimension temporelle et spatiale de la naissance se vérifie et peut être étendue à la période qui la précède. Il convenait, dans ce cas, d'éviter que l'enfant ne naîsse prématurément ou dans des circonstances difficiles.

Au cœur de ces usages familiaux apparaissait le couple mère-enfant, voire la triade, père-mère-enfant, qu'il fallait considérer d'un point de vue à la fois physique et spirituel. Les différents interdits soulignaient la nécessité de les protéger, par des précautions visant à permettre un bon déroulement de l'accouchement, en les gardant des attaques maléfiques, des mauvais esprits et des âmes errantes.

24. A comprendre ici en termes de déséquilibre des humeurs.

J'ai répertorié divers interdits comportementaux ou liés à la religion, à des pratiques magico-religieuses :

Interdits	Conséquences sur l'enfant
Ne pas s'asseoir sur le seuil de la porte.	L'enfant naîtrait avec une circulaire du cordon.
Ne pas laisser un enfant faire le tour d'une femme enceinte.	Le fœtus risquerait de s'étrangler avec le cordon ombilical.
Ne laisser personne enjamber une femme enceinte.	L'enfant pourrait venir au monde prématurément ou avec une circulaire du cordon.
Ne pas garder la ceinture attachée.	L'accouchement serait long, l'enfant aurait des problèmes au passage et il risquerait de mourir.
Ne pas s'asseoir sur le <i>moulin maïs</i> (la meule servant à transformer les grains de maïs en farine).	L'enfant ne sortirait pas (cet interdit a tendance à tomber en désuétude en raison de la disparition des <i>moulins maïs</i> ).
Ne pas s'asseoir sur la table.	Le bébé ne grossirait pas ou il faudrait pratiquer une césarienne.
Ne pas porter de lourdes charges, ne pas effectuer de travaux fatigants.	Ça «porterait» sur le bébé qui naîtrait prématurément ou mal formé.
Ne pas se faire soigner les dents.	Ça «porterait» sur le bébé.
Ne pas manger dans une marmite.	L'enfant pourrait mourir.
Ne pas sortir après six heures du soir et en cas de rupture d'interdit, entrer dans la maison à reculons.	L'enfant risquerait d'être pris par une mauvaise âme.
Ne pas regarder de spectacles effrayants.	Les images marquent l'enfant.
Ne pas tenter de regarder un service <i>poule noire</i> .	Risque de fausse-couche, l'enfant mourrait.
Éviter toute fatigue, toute contrariété.	Risque de fausse-couche, de malformation de l'enfant.
Ne pas passer sous certains arbres, manguiers, camphriers et tamarins notamment.	Les mauvaises âmes prendraient l'enfant, le feraient naître fou ou mal formé.

Interdits	Conséquences sur l'enfant
Ne pas retourner le pilon dans le <i>kalou</i> <sup>25</sup> .	L'enfant viendrait au monde prématurément.
Ne pas s'asseoir sur la pierre la plus proche du foyer.	La mère attraperait des clous (furoncles) et l'enfant naîtrait avec la gratèl.

Les proscriptions présentées ici relèvent essentiellement de la métaphore et de la métonymie. Ainsi, par un procédé qui pourrait être qualifié de métaphorique, la marmite peut être considérée comme l'équivalent de l'utérus maternel et manger dans une marmite reviendrait, pour la mère, à dévorer son propre enfant. Certains interdits sont classiques et représentent presque des universaux comme l'interdiction faite de s'asseoir sur le seuil de la porte, - l'enfant naîtrait avec une circulaire du cordon-, ou de porter une ceinture - l'accouchement serait long et difficile, l'enfant pourrait mourir -. Ils apparaissent en outre souvent associés à une symbolique du corps qui, par un rapport de type métonymique, lie une action exercée par, ou sur le corps de la mère, à un résultat sur l'enfant (ne pas laisser un enfant faire le tour d'une femme enceinte, le bébé aurait, à la naissance, une circulaire du cordon, ne laisser personne enjamber une femme enceinte).

Des savoirs associés à d'autres dangers étaient également transmis par les matrones comme la crainte du service *poule noire*. Ces conceptions sont spécifiques à l'île et peuvent, comme nous le verrons plus loin, s'analyser à partir du syncrétisme opéré entre l'hindouisme et des pratiques populaires d'origine européenne vers le reste de la société. On peut également noter une grande importance accordée aux esprits et aux âmes errantes par le risque qu'encourt toute femme enceinte, présente hors de sa maison à se trouver sous certains arbres durant les heures dites chaudes telles que midi, six heures ou minuit.

La tradition précisait en effet que certains *pieds de bois*, ou plutôt, les âmes qui y résident, possèdent un pouvoir particulier, et peuvent, dans certains cas, s'avérer dangereux.

Les arbres dangereux peuvent être soit sauvages, soit plantés de main d'homme comme les manguiers du cimetière des enfants morts sans baptême, à La Rivière des Pluies, dans le nord-est de l'île. Jusqu'à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, peu de femmes enceintes osaient s'aventurer en ce lieu car les âmes des enfants, pouvaient, disait-on, venir prendre le corps de ceux qui n'étaient pas encore nés. La présence des manguiers dans ce cimetière prolongeait l'ancienne coutume qui voulait qu'en Europe, des arbres à feuilles persistantes soient plantés sur le champ des morts afin d'offrir un abri aux âmes des trépassés.

Aux transmissions concernant les prescriptions venaient s'en adjoindre d'autres qui mettaient les futures mères en garde par différentes proscriptions. Celles-ci renouvelaient et con-

25.

firmaient la relation symbiotique présente entre mère et enfant : la femme enceinte qui se fatigue trop, porte de lourdes charges, risque de fatiguer son enfant qui ne se développera pas normalement.

Le souci des femmes de se protéger d'un mauvais accouchement se dégageait également des interdits, liés à l'importance de la dimension spatiale et temporelle de la venue au monde de l'enfant. Ainsi, les femmes veillaient à ce que le bébé naîsse à terme - le pilon retourné dans le mortier risquant, par analogie, de provoquer un accouchement prématuré - , à ce qu'il ne s'étouffe pas avec le cordon ombilical.

#### **PRÉCAUTIONS ET PROTECTIONS RELIGIEUSES ET MAGICO-RELIGIEUSES**

Sur la base des savoirs transmis tant au sein des familles que par les matrones, les précautions et protections mises en place durant ce temps de la grossesse étaient multiples : elles comprenaient d'abord certains éléments tels que le port de médailles bénies, de *garantis*, une méfiance vis-à-vis de toute intervention qui aurait pu s'avérer d'origine sorcellaire (notamment par l'interprétation systématique des malaises, des contractions) et elles m'étaient rapportées par des femmes appartenant à toutes les classes d'âge. Certaines précautions, dont le but était d'éviter les actions malveillantes, apparaissaient néanmoins capitales. Je développe ici celles relatives aux sorts, à la mise sous la protection de la Vierge en général (de la Vierge Noire en particulier) et décrirai le mystérieux et très craint service *poule noire*.

La meilleure manière d'éviter les attaques, disaient les femmes, est de ne pas sortir de chez soi. Mais les réclusions prénatales ne se pratiquaient pas ou très peu. Les femmes travaillaient généralement jusqu'à leur accouchement ainsi que le racontait Andréa, ancienne matrone âgée de 97 ans à l'époque de cet entretien :

« Les femmes *i* travaillaient. Jusqu'au bout les femmes *i* travaillaient. Moi-même, quand *mi* attendais mon bébé, *mi* partais porte bazar à Saint-Denis, *mi* sortais d'ici à pieds et *mi* partais à Saint-Denis. Des fois même, j'ai connu des femmes qui *tombaient malades* en chemin (qui avaient des contractions, commençaient à accoucher), pour avoir leur bébé ! On travaillait jusqu'à ce qu'on était *malade* ! »

Un témoignage, recueilli en 2005 a cependant fait état d'une situation de tension entre deux familles qui était devenue telle qu'une jeune femme, enceinte de quatre mois, préféra rester chez elle jusqu'au sixième mois de sa grossesse afin de ne pas risquer de fausse-couche par intervention malveillante. Car jusqu'à cinq mois de gestation, la femme était considérée comme particulièrement sensible aux attaques sorcellaires. Le risque était supposé décroître dès lors que le fœtus était formé et bougeait, pour réapparaître à l'approche du terme de la grossesse.

Outre les précautions comportementales et alimentaires d'usage, deux possibilités majeures de protection existaient et m'ont été rapportées : se mettre sous la protection de la Vierge et des Saints catholiques, pratiquer le service *poule noire*.

#### ***PROTECTIONS DIVINES***

La requête s'accompagne toujours du port de médailles, de *garantis* (amulettes). Si la femme recherche la protection de la Vierge Noire, elle portera autour du cou la médaille appropriée, qu'elle aura au préalable fait bénir par le prêtre de la paroisse. Il est possible, afin de renforcer le pouvoir de la médaille, de la déposer dans un petit sachet confectionné en tissu blanc (couleur de la Vierge) et de lui adjoindre une prière ou un petit fragment de rameau de Pâques. Le sachet sera alors porté autour du cou à la manière d'un *garanti*.

Autre protection possible, le *scapulaire*, mais alors que ce terme désigne, en français, l'une des pièces du costume monastique, il est, à La Réunion, utilisé pour nommer le petit rectangle de tissu marron (couleur de l'habit des moines), sur lequel figure une image pieuse. Le *scapulaire* était jadis porté par les enfants, le jour de leur communion solennelle. Durant leur grossesse, certaines femmes le gardent toujours en protection autour du cou, avec, selon plusieurs interlocutrices, une préférence pour les Vierges à l'enfant, alors que d'autres le conservent sur elles jusqu'au baptême de leur bébé. De telles pratiques étaient également courantes dans les campagnes françaises jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Certaines matrones se chargeaient de confectionner, elles-mêmes, les amulettes destinées aux futures mères. Cependant, de nos jours et depuis la disparition des *femmes-sages*, de nombreuses mères déclarent que les protections portées pendant la grossesse doivent être, pour posséder un pouvoir important, confectionnées par un guérisseur ou un *devineur*. Se mettre sous la protection d'une divinité implique également que celle-ci soit invoquée, qu'une offrande accompagne la demande de grâce.

Nous retrouvons ces demandes de protection dans les *cahiers de la Vierge Noire*. Les messages qui y sont contenus confirment l'importance de la protection divine. Le cap des cinq mois, qui inquiétait les matrones, et dont elles parlaient fréquemment, apparaît clairement. Les conseils concernant ce cap, présenté comme la fin d'une forme de fragilité aux fausses couches, faisaient partie des transmissions qui s'opéraient vers les futures mères. Outre le respect des diverses précautions déjà mentionnées, les matrones incitaient en effet les mères à prier, quelle que soit leur confession religieuse.

Ici, le rôle prépondérant de l'offrande est mis en relief et semble conçu à la manière d'une obligation, d'une contrepartie indispensable à l'intervention de la Vierge. Car à Marie, comme aux *Bon Dié malbar*, il convient d'offrir des présents. Il peut s'agir d'argent, de fleurs, mais

également de dons déposés sur le mode des offrandes hindouistes, comme l'assiette que j'ai découverte lors d'une purge du *canal la Vierge* sur le site de la Vierge noire de la Rivière des Pluies. Elle avait été déposée dans le tunnel, juste sous la statue et contenait des restes de fruits. Ce mode de demande de grâce, à laquelle est associé un contre-don, se retrouve dans le service *poule noire*.

Le rituel du service *poule noire* qui constituait, et constitue toujours une crainte, est à l'origine de nombreuses mises en garde. Il est particulièrement craint des Créoles non hindouistes. Il possède, pour la plupart d'entre eux, des relents de magie, de sorcellerie. Ce culte est, comme nous allons le voir, originaire d'Inde du sud mais son nom de *poule noire* n'est pas inconnu des Créoles Blancs. En effet, *La poule noire* est le titre d'un ancien livre de magie, originaire d'Europe, dont les copies semblent encore présentes dans certains foyers (avec le *Grand et le Petit Albert*, ainsi que le *Dragon rouge*), ce qui explique en partie la réputation maléfique de cette cérémonie. De plus, le sacrifice d'une poule noire était, dans l'ancienne France, synonyme d'invocation satanique.

Le service *poule noire* pratiqué à La Réunion est, chez les *Malbars* comme chez les Créoles, une cérémonie conduite en l'honneur de la déesse Petiaye. Tous peuvent y avoir recours ou y assister, en cas de stérilité de l'épouse, de maladie d'un enfant, de protection d'une grossesse puis d'un accouchement.

La décision de pratiquer le service *poule noire* peut également résulter d'un mariage avec un *Malbar* ou plus simplement faire suite à des relations de voisinage, à un conseil donné par un ami, un *devineur*. Car ce rituel implique des obligations durables et toute personne qui y a assisté, qui a consommé le repas qui suit la cérémonie, devra sacrifier une poule noire chaque année, sa vie durant. Il existe cependant une différence entre les habitants (pas nécessairement indiens d'origine) qui pratiquent l'hindouisme de façon traditionnelle et permanente et ceux qui n'ont recours à cette religion que de manière ponctuelle, pour certains besoins précis.

Mais ce rituel est dangereux et toute rupture du pacte conclu entre l'homme et la divinité aura des répercussions sur la grossesse ou le nouveau-né. Ainsi, certaines fausses-couches sont interprétées en termes d'omission rituelle. Le simple fait d'y avoir assisté oblige, théoriquement, à le reconduire, d'où l'interdiction faite de le regarder par-dessus le mur des voisins (sous peine d'avortement), de le photographier et de le filmer, car la déesse risquerait de frapper celui ou celle qui contrevient à ces règles... à moins que la personne qui photographie ou filme ne soit un adepte de la divinité.

Mais se protéger des mauvais esprits, se mettre sous la protection d'une divinité ne suffisent pas.

Les matrones apprenaient également aux futures mères à se maintenir en bonne santé, à surveiller leur alimentation, à observer une série d'interdits qui sont autant d'indices des représentations du corps et de son équilibre. De plus, la femme enceinte devait aussi veiller au bon développement physiologique de l'enfant.

## LES LOGIQUES DU CORPS ENCEINT

Afin de montrer ces logiques du corps, je développerai trois points appartenant aux savoirs qui étaient transmis : les représentations de l'équilibre thermique du corps de la femme, les diverses médications et tisanes destinées à accompagner la future mère jusqu'à son accouchement, les représentations associées à l'embonpoint ainsi qu'à la couleur de la peau.

### **L'ÉQUILIBRE THERMIQUE**

Les savoirs transmis faisaient jadis état du fait que, pendant la grossesse, l'absence des règles empêche que la chaleur du corps de la mère puisse s'évacuer. Il convient donc de la *rafraîchir* au moyen de tisanes, de lui *nettoyer le sang*, un corps trop chaud étant porteur d'un sang épais, nécessairement vecteur d'impuretés à l'action négative sur le développement, la santé et l'aspect à venir de l'enfant. La future mère devait donc, pendant le temps de sa grossesse, être amenée à absorber diverses tisanes dont la fonction était de lui *nettoyer le sang*, de la purifier. Un rapport s'établissait alors selon les oppositions suivantes :

Sang liquide	Sang épais
Froid	Chaud
Pureté	État d'impureté
Il faut «réchauffer»	Il faut «rafraîchir»

Dans le premier cas de figure, si l'équilibre était maintenu, l'enfant qui allait naître avait toutes les chances d'avoir la peau claire (ce qui était particulièrement valorisé). On disait jadis d'un enfant qui venait au monde avec la peau claire qu'il était « bienvenu ». En revanche, un sang sale, épais, impur, était susceptible de marquer la peau de l'enfant qui allait venir au monde avec le teint sombre.

### **DES REMÈDES**

Les plantes (regroupées sous le terme générique *d'herbages*) étaient le plus souvent infusées, soit seules, soit sous forme de *komplikassion*, préparation composée qui réunissait diverses plantes, généralement en nombre impair ou multiples de trois, nombre à la fonction

bénéfique, réputé augmenter le pouvoir des préparations. De très nombreux végétaux étaient et sont toujours utilisés. Parmi les plus employées, citons : Les stigmates du maïs<sup>26</sup>, les racines *raquettes*<sup>27</sup>, sorte de cactus, le *col-col*<sup>28</sup>, herbe que l'on trouve au bord des chemins dont les graines s'accrochent aux vêtements, les *herbes à bouc*<sup>29</sup>, le *lingue café*<sup>30</sup>, sorte d'arbrisseau aux baies comestibles (Clémence, 60 ans, recommande de l'utiliser à raison de trois feuilles mises à infuser dans de l'eau bouillante), le *bois de momon*<sup>31</sup> qu'il faut consommer avec prudence en début de grossesse en raison de ses propriétés abortives, le *bois cassant*<sup>32</sup>. Juliane, 93 ans, justifie leur utilisation :

« Quand la femme té enceinte, le sang té épais. Les tisanes, té pour éclaircir le sang et pour soigner (prendre soin de) l'enfant. Les *zerbaj*<sup>33</sup> pour faire grossir l'enfant, c'était aussi les *zerb de l'eau*. Il y avait aussi le *bois cassant*, le *bois d'momon*, le *bois blanc*<sup>34</sup> ».

**« IL N'Y A RIEN DE PLUS BEAU, QUE LA GRAISSE SOUS LA PEAU »... D'UN ENFANT « BIENVENU »**

La consommation, sous la forme d'infusions, de certaines plantes, comme la *liane d'olive*<sup>35</sup> possédait une double fonction : nettoyer le sang de la mère, traiter, préventivement, *in utero*, l'enfant contre le *tanbav*<sup>36</sup>, accélérer son développement (en termes de poids)<sup>37</sup>. En effet, à une époque où la malnutrition était encore fréquente, la venue au monde d'un enfant potelé était toujours bien perçue et considérée comme le gage d'une bonne santé à venir. Ainsi, Hyacinthe, ancienne matrone âgée de 93 ans à l'époque de nos entretiens, préconisait la consommation quotidienne, par la mère, d'une tisane à base de *liane d'olive* dès qu'elle commençait à sentir l'enfant bouger. D'autres, comme Françoise, 89 ans, préféraient conseiller

26. **Barb maïs** : *Zea mays*. Les noms scientifiques des plantes proviennent essentiellement de l'ouvrage de R. Lavergne, *Tisaneurs et plantes médicinales indigènes de l'île de La Réunion*. Livry Gargan : Orphie, 1990. Les noms de plantes sont écrits en créole basilectal et sont suivis de leur appellation scientifique.

27. **Rasin rakèt** : *Hylocereus undatus* (cactaceae)

28. **Kol-kol** : également nommé gérivit, *Siegesbeckia orientalis*, (Asteraceae).

29. **Zerb a bouk** : *Ageratum conyzoides*, (Asteraceae).

30. **Ling kafé** : *Mussaenda arcuata* Poiret, (Rubiaceae).

31. **Bwa de momon** : *Maillardia borbonica* Duchartre, (Moraceae).

32. **Bwa kasan** : *Psathura borbonica* J.F. Gmelin, (Rubiaceae).

33. **Zerbaj** : tisanes, infusions ou décoctions.

34. **Bois blanc** : *Hernandia mascarenensis* (Hernandiaceae). Espèce endémique devenue particulièrement rare.

35. **Lian doliv** : *Secamone volubilis* (Lam.) Marais, (Asclepiadaceae).

36. Maladie du nouveau-né, *culture-bound syndrome*. Voir L. Pourchez, 2002

37. Voir, dans la partie *Pratiques thérapeutiques* du cd. Rom associé à Pourchez, 2002, la préparation d'une tisane rafraîchissante par Joséphine.

la prise du remède uniquement lors du dernier trimestre de la grossesse afin que l'enfant ne grossisse pas trop et que la naissance ne soit pas trop compliquée.

Aimée, 84 ans, également ancienne matrone, décrit les utilisations de la *liane d'olive* et d'une ancienne préparation pharmaceutique nommée *antiglaireux* :

« Il y avait la liane d'olive. C'est une liane qui vient un peu dans les Hauts. *I* commence à donner ça depuis que la femme *l*'é enceinte, comme *raffaîchissant*. C'est efficace. C'est comme le *bois de momon*. C'est une grosse peau. On enlève le petit *salin* dessus et on prend un morceau de bois, on fait tremper ou bien on fait bouillir et on donne ça à la femme enceinte. Mais si *i* arrive sept, huit mois, là, il ne faut plus donner parce que l'enfant serait trop gros et il serait difficile à passer. Il faut supprimer deux mois avant l'accouchement. *I* fait grossir l'enfant. *I* nettoie l'enfant aussi. C'est comme l'*antiglaireux*<sup>38</sup>. Dans le temps, on prenait l'*antiglaireux* pour nettoyer le sang. Alors, quand une femme était enceinte, *i* commençait à trois, quatre mois à donner tous les soirs une petite cuillère d'*antiglaireux* et quand *i* arrivait sept, huit mois, *i* donnait plus parce qu'on disait qu'il faisait trop grossir l'enfant ».

Jusqu'aux années 1960- 1970, la prise en compte de l'ensemble de ces précautions, respect de l'équilibre du corps et de ses humeurs, ingestion de diverses tisanes destinées à faire grossir le fœtus, était garante de la venue au monde d'un enfant correspondant aux canons de la beauté de l'époque (clairement influencés par le contexte colonial ou post-colonial) soit joufflu et clair de peau.

#### **DES CHANGEMENTS ?**

Les divers bouleversements survenus ces dernières décennies dans le domaine de la grossesse, tels que le suivi médical, l'information des femmes, les échographies régulières, les analyses sanguines, et plus récemment l'arrivée des médias, des réseaux sociaux, devraient avoir transformé les habitudes et les pratiques domestiques, comme celles liées à l'utilisation des plantes, ou à un autre niveau, les représentations associées à la nécessité de l'équilibre thermique du corps. Mais mes dernières enquêtes m'ont montré que, s'il y a bien eu des transformations, certaines disparitions dans les savoirs qui étaient jadis transmis par les matrones, les apports récents se sont, pour la plupart, parfaitement intégrés au schéma préexistant.

Si le comportement alimentaire des femmes tend à se modifier, si les représentations associées à l'embonpoint et à la couleur de la peau semblent en nette régression, l'importance accordée, par les femmes, aux analyses sanguines, au souci de la pureté du sang (même

38. Ancien médicament qui était encore importé à La Réunion dans les années 1950.

si le sens donné au terme purifier diffère du sens réunionnais) demeure. Les femmes interprètent les résultats d'analyses selon la représentation classique du sang liquide qui s'oppose au sang épais. Si les analyses médicales sont satisfaisantes, c'est que le sang est liquide, exempt d'impuretés. Mais en cas de taux d'albumine ou de triglycérides trop élevé, il est épais, donc sale. Le système des *rafraîchissants*<sup>39</sup> se met alors rapidement en place et de nombreuses femmes consomment, après identification du type de déséquilibre présent, de la tisane à base de *barbe maïs* (pour le *gonfman*<sup>40</sup>), d'*herbe à bouc* ou d'autres *rafraîchissants*. Les savoirs des matrones n'ont donc pas totalement disparu. Aujourd'hui transmis au sein des familles, relayés par les médias, les réseaux sociaux, ils se sont juste adaptés au nouveau contexte qui est celui d'une société en évolution extrêmement rapide.

## CONCLUSION

Présents et transmis depuis les débuts du peuplement de l'île à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, les savoirs des matrones ont perduré depuis plus de trois siècles et ils sont toujours en partie présents de nos jours. Ces savoirs concernaient de nombreux aspects de la vie des femmes, tout en s'appliquant également aux hommes dès lors qu'un projet d'enfant voyait le jour. Lors de la grossesse, ils concernaient les représentations associées à la fertilité, à la conception des enfants, aux conduites à tenir durant la grossesse afin de permettre un développement harmonieux du bébé, qui corresponde aux canons esthétiques de l'époque. Se poursuivant lors de la naissance physique puis durant les premiers mois de la vie des enfants, ils constituaient un ensemble qui était enseigné aux femmes et de manière plus large, aux futurs parents. Ne se limitant pas à des prescriptions ou à des interdits, ce système possédait ses propres logiques qui associaient conduites thérapeutiques et rapport au sacré, comprenaient également une nosologie, diverses techniques obstétricales, une connaissance de la phytothérapie qui ancrat les savoirs transmis dans un rapport global des femmes à la nature.

Les bouleversements intervenus dans les transmissions culturelles ces cinquante dernières années ne les ont pas fait totalement disparaître. A l'heure où les dernières matrones s'en sont allées, leurs savoirs apparaissent aujourd'hui profondément ancrés dans les savoirs populaires. Ils continuent à se perpétuer au travers des médias, des réseaux sociaux, de divers sites internet. Ils constituent ainsi une part du patrimoine culturel commun à tous les Réunionnais, qui transcende totalement les appartenances communautaires ou les choix identitaires.

39. On désigne sous l'appellation de *rafraîchissants*, les végétaux dont la fonction est de prévenir la maladie ou de conserver un équilibre des humeurs.

40. Les œdèmes, considérés comme la conséquence d'un sang trop épais.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Belmont, N., (1971), *Les signes de la naissance. Étude des représentations symboliques associées aux naissances singulières*. Paris : Plon.
- (1988), « Introduction », in *la fabrication mythique des enfants*, L'Homme, 105 : 5-12.
- (1995), *Aux sources de l'ethnologie française*. L'Académie celtique. Paris : Editions du CTHS.
- Benoist, J., (1998), *Hindouismes créoles*. Paris : Editions du CTHS.
- Boltanski, L., (1976, 1969), *Prime éducation et morale de classe*. Paris : EHESS.
- Bonnet, D., Pourchez, L., (2007), *Du soin au rite dans l'enfance*. Paris : ERES, IRD.
- Bril, B., (1989), « Ethnotheories of development and education : a view from different cultures», *European Journal of Psychology of Education*, vol. IV, n°2 : 307-318.
- Cros, M., (1991), « Les nourritures d'identité ou comment devenir Lobi », in *Grossesse et petite enfance en Afrique noire et à Madagascar*. Paris : L'Harmattan, pp. 103-118.
- Damus, O., (2021), *Anthropologie de l'accouchement à domicile : les mères, les matrones et les sages-hommes traditionnels d'Haïti prennent la parole*. Paris : Sauramps/ Presses universitaires des Antilles.
- Delaisi de Parseval, G., (1998), *La part du père*. Paris : Seuil.
- Dupuis, A., (1991), « L'homme musombi. La couvade chez les Nzebi du Gabon », in *Grossesse et petite enfance en Afrique noire et à Madagascar*. Paris : L'Harmattan, pp. 77-102.
- Ewombé-Moundo, E., (1991), « La callipédie ou l'art d'avoir de beaux enfants en Afrique noire », in *Grossesse et petite enfance en Afrique noire et à Madagascar*, S. Lallemand (ed.). Paris : L'Harmattan, pp. 41-60.
- Gélis, J., (1984), *L'arbre et le fruit*. Paris : Fayard.
- (1988), *La sage-femme ou le médecin : une nouvelle conception de la vie*. Paris : Fayard.
- Gracchus, F., (1980), *Les lieux de la mère dans les sociétés afro-américaines*. Paris : Editions caribéennes.
- Hancart-Petitet, P. (ed.), (2011a), *L'art des matrones revisité. Naissances contemporaines en question*. Paris : Faustroll, Descartes.
- (2011b), « De l'usage des savoirs des matrones », in *L'art des matrones revisité*, Pascale Hancart-Petitet (ed.). Paris : Faustroll-Descartes : 9-27.
- Journet, O., (1981), « la quête de l'enfant », *Journal des Africanistes*, 51, 1-2 : 97-115.
- Lallemand, S., (1977), *Une famille mossi*. Paris : CNRS.

- Lallemand, S.(ed.), (1991), *Grossesse et petite enfance en Afrique noire et à Madagascar*, S. Lallemand (ed.). Paris : L'Harmattan,
- Lallemand, S., Le Moal, G., (1981), « Un petit sujet », *Journal des Africanistes*, 51, 1-2, 5-21.
- Lavergne, R., (1990), *Tisaneurs et plantes médicinales indigènes de l'île de La Réunion*. Livry Gargan : Orphie.
- Lavra, P, (2009), *Enfanter à la Martinique, des matrones d'autrefois aux naissances hospitalières d'aujourd'hui*. Paris : L'Harmattan.
- Loux, F., (1978), *Le jeune enfant et son corps dans la médecine traditionnelle*. Paris : Flammarion.
- Loux, F., Richard, P., (1978), *Sagesse du corps. La santé et la maladie dans les proverbes français*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Mehler, J., Dupoux, E., (1990), *Naître humain*. Paris : Odile Jacob.
- Menget, P., (1988), « Note sur l'adoption chez les Txicao du Brésil central », *Anthropologie et sociétés*, vol. 12, n°2 : 63-72.
- Morel, M.F., (2013), *Accueillir le nouveau-né, d'hier à aujourd'hui*. Paris : Érès.
- Pancino, C., (1997), « la croyance aux envies maternelles entre culture savante et culture populaire », *Ethnologie française*, tome 27, n°2 : 154-162.
- Pourchez, L., (2002), *Grossesse, naissance et petite enfance en société créole*. Paris : Karthala.
- (2011a), *Savoirs des femmes, médecine traditionnelle et nature (Maurice, Réunion, Rodrigues)*. Paris : Unesco Publishing.
- (2011b), « Les matrones réunionnaises, éléments du folklore local ou actrices de l'évolution des conduites familiales et biomédicales liées à la grossesse et à la naissance ? », in *L'art des matrones revisité*, Pascale Hancart-Petitet (ed.). Paris : Faustroll Descartes : 29-58.
- (2023), « Le fil d'Ariane. Le « petit sujet » en est-il toujours un ? », *Journal des Africanistes*, 93, 1/2 : 2-26.
- Ravololomanga, B., (1992), *Etre femme et mère à Madagascar*. Paris : L'Harmattan.
- Van Gennep, A., (1909), *Les rites de passage*. Paris : Payot.
- (1937), *Manuel de folklore français contemporain*. Paris : Editions Auguste Picard.
- Young, D., E., (2020), « L'anthropologie est-elle une science ? », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol.50, n°1 : 167-169.

#### **VIDÉOGRAPHIE**

Pourchez, L., (1999), *La femme-qui-aide et la matrone*. Documentaire ethnographique, 26mn, Paris : EHESS.